

Facteurs affectant l'offre de travail : les personnes à faible revenu

Analysis of Factors Capable of Affecting Labour Supply : The Case of Parents of Low-Income Families.

Bertrand Belzile et Viateur Larouche

Volume 30, numéro 2, 1975

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/028603ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/028603ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Belzile, B. & Larouche, V. (1975). Facteurs affectant l'offre de travail : les personnes à faible revenu. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 30(2), 139–165. <https://doi.org/10.7202/028603ar>

Résumé de l'article

Le présent article rend compte en partie d'une recherche visant à évaluer l'impact sur l'offre de travail des parents de familles à faible revenu des régimes publics de sécurité du revenu au Québec. Dans un premier temps, les auteurs font une revue de la littérature sur les taux d'activité, en insistant plus spécialement sur les principaux facteurs qui ont été utilisés dans quelques recherches empiriques sur le sujet. (Ce dernier examen pivote autour d'une excellente opérationnalisation faite récemment par Bowen et Finegan de l'analyse traditionnelle de l'offre du travail.) Dans un deuxième temps, ils s'attardent à quelques facteurs susceptibles d'affecter plus spécifiquement les parents de familles à faible revenu. Ils suggèrent d'abord une définition opérationnelle de chacun de ces facteurs, puis une mesure possible dans le cadre d'une enquête sur le terrain. Enfin, ils formulent l'hypothèse attendue entre chaque facteur et le taux d'activité. En conclusion, ils rapportent quelques résultats de recherches empiriques relativement aux effets de revenu et de substitution.

Facteurs affectant l'offre de travail: les personnes à faible revenu

Bertrand Belzile
et
Viateur Larouche

Le présent article rend compte en partie d'une recherche visant à évaluer l'impact sur l'offre de travail des parents de familles à faible revenu des régimes publics de sécurité du revenu au Québec. Dans un premier temps, les auteurs font une revue de la littérature sur les taux d'activité, en insistant plus spécialement sur les principaux facteurs qui ont été utilisés dans quelques recherches empiriques sur le sujet. (Ce dernier examen pivote autour d'une excellente opérationnalisation faite récemment par Bowen et Finegan de l'analyse traditionnelle de l'offre du travail.) Dans un deuxième temps, ils s'attardent à quelques facteurs susceptibles d'affecter plus spécifiquement les parents de familles à faible revenu. Ils suggèrent d'abord une définition opérationnelle de chacun de ces facteurs, puis une mesure possible dans le cadre d'une enquête sur le terrain. Enfin, ils formulent l'hypothèse attendue entre chaque facteur et le taux d'activité. En conclusion, ils rapportent quelques résultats de recherches empiriques relativement aux effets de revenu et de substitution.

INTRODUCTION

Depuis les années 1960, notre société a pris davantage conscience du problème de la pauvreté et, surtout, de la nécessité de la combattre

BELZILE, Bertrand, professeur agrégé, Département des Relations Industrielles, Université Laval. LAROUCHE, Viateur, Ph.D., professeur adjoint, Ecole des Relations Industrielles, Université de Montréal.
--

* Le présent article est tiré du rapport d'étape d'une recherche subventionnée par le ministère québécois des Affaires sociales et celui du Travail et de la Main-d'œuvre : Belzile, Bertrand et Viateur Larouche, *Taux d'activité des parents de familles à faible revenu*, Laboratoire de recherche en Relations industrielles, Université Laval (texte miméographié), avril 1974, 281 pages. Cette recherche a été complétée grâce à la collaboration, entre autres, de Michel Girard.

le plus possible. C'est ainsi qu'à la fin des travaux de la Commission d'Enquête sur la santé et le bien-être social entrainé en vigueur la Loi de l'aide sociale au Québec. Celle-ci venait principalement intégrer les diverses mesures d'assistance qui avaient prévalu jusqu'alors dans le Québec et fonder les prestations sur le seul critère (en pratique du moins) de l'écart entre les besoins et les ressources d'un ménage. Du même coup, se posait de façon plus aiguë le problème de l'incitation au travail, puisque dorénavant une famille peut recevoir de l'aide sociale même si son chef travaille, à la seule condition que l'écart ci-dessus mentionné le justifie.

Notre intérêt pour le taux d'activité des parents de familles à faible revenu provient donc du désir de notre société de combattre la pauvreté, d'autant plus que ce désir semble grandir sans cesse. Autrement dit, nous cherchons à connaître l'impact des régimes publics de sécurité du revenu sur l'offre de travail des parents de familles à faible revenu.

Le présent article constitue d'abord une revue partielle de la littérature portant sur les taux d'activité en général. Il rend compte ensuite de quelques variables susceptibles d'affecter plus spécifiquement les membres de la population à l'étude. Il s'agit donc d'une approche économique. (L'essentiel de l'approche psychologique également utilisée a déjà été présenté dans les deux (2) numéros précédents de la même revue).

Dans le présent article, nous allons, dans une première section, comparer l'analyse traditionnelle de l'offre du travail avec celle des taux d'activité. Nous allons ensuite expliquer les principaux facteurs utilisés dans les études empiriques. Enfin, nous allons proposer certaines variables qui nous apparaissent capables d'expliquer davantage le taux d'activité des parents de familles à faible revenu, en suggérant les mesures les plus appropriées et en mettant de l'avant les principales hypothèses. En conclusion, nous allons donner quelques résultats de recherches empiriques quant aux effets de revenu et de substitution.

OFFRE DU TRAVAIL ET TAUX D'ACTIVITÉ

Analyse traditionnelle de l'offre du travail

L'analyse des taux d'activité revient essentiellement à celle de l'offre du travail à laquelle les économistes se sont à vrai dire toujours intéressés, analyse dite traditionnelle qui se fait à l'intérieur de la théorie des prix. Les économistes y dérivent l'offre du travail à partir de la demande du

loisir, deux seuls usages du temps étant retenus. Tout comme pour un bien ou un service ordinaire, ils essaient de connaître, pour le travail, le résultat net de l'effet de substitution et de l'effet de revenu. Bien sûr, ce résultat ne peut être connu qu'empiriquement. Théoriquement, cependant, l'effet de substitution sur le travail est positif, c'est-à-dire qu'une augmentation (diminution) du taux de salaire entraîne une augmentation (diminution) de l'offre de travail, au sens de quantité offerte. Une relation contraire existe en ce qui concerne l'effet de revenu et l'offre de travail (si le loisir n'est pas un bien inférieur). En effet, une augmentation (diminution) du taux de salaire conduit à une diminution (augmentation) de l'offre du travail, c'est-à-dire une augmentation (diminution) de la demande de loisir.

Il importe de noter que, dans leur approche traditionnelle, les économistes étudient l'offre du travail au niveau individuel et, bien sûr, en amenant chaque individu à faire un choix entre le travail et le loisir. Ils le font en tenant compte principalement des *taux de salaire*, mais aussi des *préférences* et des *ressources disponibles*, sans oublier la fonction objectif qui est la maximisation de l'utilité.

Cette analyse de l'offre du travail permet une première connaissance du phénomène en question. Cependant, elle se situe à un haut degré d'abstraction et ne se prête donc pas très bien à l'explication du comportement d'individus ou de groupes d'individus, dans des situations concrètes. C'est pourquoi, de plus en plus d'économistes apportent des modifications à l'analyse traditionnelle afin d'améliorer cette dernière explication. On parle alors généralement d'analyse des taux d'activité ou d'analyse empirique de l'offre du travail.

Analyse des taux d'activité

Dans les études portant sur les taux d'activité, on divise généralement la population active en fonction de groupes d'âge-sexe particuliers, et une importance spéciale est généralement accordée aux jeunes, aux femmes mariées et aux personnes âgées.

Ces mêmes études font également état de deux séries de facteurs pouvant influencer l'offre du travail. Les deux premiers facteurs sont reliés aux caractéristiques individuelles des groupes concernés, les seconds aux conditions du marché du travail.

Il est opportun ici d'examiner l'ensemble des facteurs retenus par Bowen et Finegan¹ pour analyser les heures totales devant être consacrées par une famille au travail sur le marché. De plus, il est intéressant de noter que, dans leur analyse, les mêmes auteurs jugent utile d'appliquer la théorie générale du choix. En effet, l'unité décisionnelle, soit la famille, choisit la meilleure façon d'utiliser son temps, compte tenu de son revenu monétaire. En d'autres termes, elle choisit la meilleure combinaison des trois usages possibles du temps, soit le travail rémunéré (sur le marché), le travail non rémunéré (en dehors du marché) et le loisir.

Nous nous empressons de souligner que l'analyse traditionnelle de l'offre du travail cesse d'être strictement appropriée,² si l'on tient compte du troisième usage du temps. Le travail non rémunéré comprend toutes les activités non déjà incluses dans le travail rémunéré et le loisir, activités telles que l'éducation des enfants, le ménage, la cuisine, le magasinage (pour les personnes qui n'en retirent pas un réel plaisir !) etc. . .

Quatre classes de variables indépendantes

Toujours d'après Bowen et Finegan, le choix du ménage, quant à l'utilisation de son temps, est influencé par quatre classes de variables, soit les goûts, les gains espérés sur le marché, les gains espérés en dehors du marché et les ressources potentielles. Les goûts reviennent grosso modo aux préférences dont il a été question dans l'analyse traditionnelle de l'offre du travail.

C'est ainsi que plus ses *goûts* pour le revenu monétaire sont forts, plus le ménage consacra de temps sur le marché du travail, ces goûts étant influencés par le nombre de personnes dans le ménage, par son revenu transitoire,³ par le montant de ses obligations fixes telles que

¹ W. B. BOWEN et T. A. FINEGAN, *The Economics of Labor Force Participation*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey, 1969, 897 pages. Les auteurs font une excellente revue de la littérature.

² « The analysis of labor supply to the market by way of the theory of demand for leisure viewed as a consumption good is strictly appropriate whenever leisure time and hours of work in the market in fact constitute an exhaustive dichotomy. This, of course, is never true even in the case of adult males ». Jacob MINCER, « Labor Force Participation of Married Women : A Study of Labor Supply », in *Aspects of Labor Economics*, National Bureau of Economic Research (New York), Princeton University Press, Princeton, 1962, p. 65.

³ Nous reviendrons plus loin sur ce concept.

taxes foncières et intérêts à payer et par ses dépenses anticipées pour l'éducation, par exemple. De même, le goût pour le travail en soi est relié positivement à la durée du travail rémunéré, ce goût étant affecté, entre autres, par la santé, l'éducation, l'origine ethnique (couleur aux États-Unis), le sexe, le statut marital, et certaines combinaisons de ces trois dernières variables. D'autres types de goûts influencent également le temps consacré par le ménage sur le marché du travail, pour ne mentionner que ceux pour les biens et services domestiques, ceux pour le travail non rémunéré à la maison, ceux pour l'éducation et évidemment ceux pour le loisir.

Une deuxième classe de variables des plus importantes se rapportent aux *gains espérés sur le marché du travail*. Ces gains dépendent, en premier lieu, des perspectives d'emploi en général, celles-ci étant mesurées approximativement surtout par le taux de salaire et le taux de chômage sur le marché. Ils dépendent, en deuxième lieu, des perspectives d'emploi de groupes de personnes, ces perspectives étant mesurées par les compositions industrielles et occupationnelles de la main-d'œuvre (soit l'aspect demande), et par l'offre du travail, plus explicitement l'offre de personnes comparables, quant à leur activité sur le marché, aux membres du ménage. Enfin, ces mêmes gains dépendent de perspectives personnelles d'emploi, lesquelles sont fonction à leur tour de variables telles que âge, sexe, santé, éducation, expérience, origine ethnique et proximité des occasions d'emploi.

Les gains espérés en dehors du marché constituent une troisième influence majeure sur le choix de la durée de travail du ménage. Ils dépendent, par exemple, de la productivité des membres du ménage dans des tâches domestiques et des coûts à faire accomplir certaines de ces tâches par des personnes de l'extérieur. L'inclusion de ces gains espérés augmente considérablement la capacité explicative de l'analyse de l'offre du travail en termes des taux d'activité, surtout en ce qui concerne les femmes mariées.⁴

Les ressources potentielles du ménage constituent une quatrième et dernière classe de variables qui affectent la durée du travail sur le marché.

⁴ « Recognition of the family context of leisure and work choices, and of the home-market dichotomy within the world of work, is essential for any analysis of labor force behavior of married women, and perhaps quite important for the analysis of behavior of other family members, including male family head », in MINCER, *op. cit.*, p. 66.

Il va sans dire que ces ressources prennent une signification particulièrement importante pour notre propos, car elles comprennent, entre autres, les prestations des régimes publics de sécurité du revenu sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

L'analyse de Bowen et Finegan constitue une opérationnalisation des plus originales et des plus utiles de l'analyse traditionnelle de l'offre du travail. En effet, elle permet de retenir l'essentiel de celle-ci, soit l'estimation des effets de revenu et de substitution. Elle facilite aussi grandement la spécification d'un modèle particulier, d'une part, en qualifiant les variables de l'analyse traditionnelle, soit les *goûts*, les *gains espérés sur le marché* et les *ressources potentielles*, d'autre part, en tenant compte du troisième usage du temps par les *gains espérés en dehors du marché*, et, bien sûr, en situant dans le contexte familial la décision d'un individu quant à son activité sur le marché du travail. Du même coup, cette brillante opérationnalisation rend plus judicieux le choix des variables de contrôle et améliore considérablement l'analyse des résultats des recherches empiriques.

Modèle de Cain

Le modèle économique que nous présentons ci-dessous est celui que Cain a développé au milieu des années 1960, en tentant d'expliquer le taux d'activité des femmes mariées. Emprisons-nous d'ajouter que la plupart des recherches empiriques sur le sujet, à l'exception des recherches expérimentales du type New Jersey-Pennsylvanie, se rapportent aux femmes mariées. Bien plus, c'est le cas des meilleures études. Le modèle de Cain a quand même sa place ici. D'abord, les parents de F.F.R. comprennent bien entendu les femmes mariées, mais aussi des hommes dont le comportement vis-à-vis le marché du travail se compare à divers égards à celui des femmes, car, en particulier chez les faibles revenus, les pères de famille semblent souvent amenés à « remplacer » leur épouse au foyer.⁵

Dans son modèle général (au sens où il s'applique aussi bien aux études en coupe instantanée qu'aux études chronologiques et, dans l'un et l'autre cas, aussi bien à celles utilisant des données agrégées que désagrégées), Cain considère les variables suivantes : le revenu potentiel de la famille, les gains de la femme sur le marché, les gains de la femme à la maison, les gains sur le marché d'autres membres de la famille (que la mère) les

⁵ Voir à ce sujet la note no 26.

gains à la maison d'autres membres de la famille (que la mère), les goûts de la mère pour le travail rémunéré relativement au travail à la maison et au loisir et enfin, un terme d'erreur rendant compte des nombreux autres facteurs. Il convient de mentionner que le modèle général de Cain représente vraiment le modèle-type utilisé par la plupart des économistes, dans leurs recherches empiriques des taux d'activité, surtout ceux des femmes mariées. En effet, Cain, de son côté, s'est inspiré des meilleurs auteurs qui l'ont précédé, en particulier de Marvin Kosters et de Jacob Mincer. De leur côté, les auteurs de publications plus récentes (à 1966) se sont, à notre avis, largement inspirés eux-mêmes de Cain, à l'exception encore une fois des auteurs de recherches expérimentales.

Pour notre part, nous nous attardons surtout à une application faite par Cain de son modèle général à l'étude en coupe instantanée de données désagrégées, comme c'est notre cas. Les variables explicatives alors retenues sont les suivantes : revenu permanent, revenu transitoire, gains de l'épouse sur le marché, présence d'enfants, éducation de la femme et âge de la femme.

Nous nous attarderons quelque peu dès maintenant aux deux (2) premières variables, et, en particulier, à la distinction entre les deux. Selon Friedman, le revenu permanent comprend trois composantes principales : 1) le revenu du capital physique (« non-human ») ; 2) les perspectives d'emploi personnelles ; et 3) les perspectives d'emploi originant des conditions du marché.⁶ Le revenu transitoire d'une période est obtenu tout simplement en faisant la différence entre le revenu permanent tel que défini ci-dessus et le revenu courant.

Selon la théorie du revenu permanent, la « consommation totale de la famille est déterminée même en courte période par le niveau de longue période de son revenu » :⁷ Cette affirmation correspond d'ailleurs au comportement observé des familles, à commencer par notre propre famille. Il paraît évident que le revenu transitoire est susceptible d'affecter l'offre de travail des membres des familles en général, et en particulier de celles à faible revenu. En effet, ces dernières n'ont certainement pas la même possibilité que les plus fortunées de puiser à même leur épargne accumulée pour contrer le revenu transitoire positif (déficit). Il en est

⁶ Milton FRIEDMAN, *A Theory of the Consumption Function*, National Bureau of Economic Research, Princeton University Press, Princeton, 1957, p. 21. Nous n'avons pas traduit le texte correspondant de l'auteur, mais nous avons voulu en rendre l'essentiel.

⁷ MINCER, *op. cit.*, pp. 74-75. La traduction est de nous.

de même pour la facilité d'emprunt, du moins quand le déficit dépasse un certain montant. Les membres de familles à faible revenu n'ont donc vraisemblablement que très peu d'autres choix que le travail rémunéré quand leur revenu courant s'éloigne trop de leur revenu permanent.

Définition et mesure de la variable dépendante

Le taux d'activité se définit généralement par le rapport de la population active sur la population éligible. Cette définition du taux d'activité ne tient évidemment pas compte du nombre d'heures effectivement travaillées, mais uniquement de la participation ou non à la population active. Dès lors, on peut se demander, avec Fleisher, pourquoi ne pas considérer plutôt d'autres aspects tels que le nombre d'heures par semaine ou par année. Car non seulement pourrait-on possiblement améliorer la connaissance de l'offre du travail, mais, à la rigueur, on ne peut pas connaître grand chose des effets de substitution et de revenu, quand on ne considère que deux situations possibles, participer ou non à la population active.⁸ En effet, ni l'une ni l'autre de ces situations ne correspondent à des points de tangence de la contrainte budgétaire à des courbes d'indifférence, dans l'analyse traditionnelle de l'offre de travail.

Pour toutes ces raisons et d'autres, nous mesurons le taux d'activité par le nombre d'heures de travail par année, ce nombre pouvant être en termes actuels ou potentiels.

Population étudiée et enquête-pilote sur le terrain

Pour les fins de la présente recherche, nous définissons comme familles à faible revenu (F.F.R.) celles dont le revenu total est inférieur à 150% du montant maximum des prestations d'aide sociale (en vertu de la loi du même nom) plus les allocations familiales, en supposant qu'elles ne reçoivent aucun revenu déductible dans le calcul des prestations.

Nous avons effectué une enquête-pilote sur le terrain, en administrant notre questionnaire⁹ auprès d'une quarantaine de parents de F.F.R.

⁸ Belton M. FLEISHER, « The Economics of Labor Force Participation : A Review Article », *The Journal of Human Resources*, vol. VI, no 2, Spring 1971, pp. 139-148.

⁹ Le lecteur intéressé à obtenir une copie de ce questionnaire, comme d'ailleurs toute information additionnelle, est prié de communiquer avec les auteurs du présent article.

En fait, seulement 31 questionnaires ont été jugés utilisables. Nous disposons donc de données désagrégées (individuelles) recueillies lors d'une rencontre avec chaque parent. Cette enquête visait surtout à valider nos instruments de recherche contenus dans le même questionnaire et à explorer l'opérationalité des quelques variables particulières présentées ci-dessous, ceci en vue de l'enquête complète sur le terrain. La trop faible représentativité de l'échantillon n'a pas permis de vraiment vérifier les hypothèses que nous formulons dans le texte qui suit. Dans la même veine, le traitement statistique a dû être si peu sophistiqué que nous n'en reproduirons aucun résultat dans le présent article.

PRINCIPAUX FACTEURS UTILISÉS DANS LES ÉTUDES EMPIRIQUES

Il nous apparaît du plus grand intérêt d'examiner les principaux facteurs qui ont été retenus dans les études empiriques. Une meilleure connaissance des facteurs qui y ont été utilisés permet de mieux spécifier un modèle particulier et aussi de mieux exploiter les données recueillies sur le terrain.

Autre revenus de la famille

Par « autre revenus de la famille » pour un individu, on entend généralement le revenu potentiel de sa famille moins le revenu du travail de cet individu sur le marché ou à la maison. Le « revenu potentiel de la famille » inclut tous les revenus potentiels de celle-ci y compris les gains sur le marché et à la maison de tous ses membres. Évidemment, les auteurs utilisent la variable « autres revenus » plutôt que celle « revenu potentiel » car celle-ci inclut les gains du membre en question et reflète précisément le choix que celui-ci a déjà fait.¹⁰

Il va de soi que cette variable peut voir un impact considérable sur l'offre de travail d'une mère de famille, bien que relativement faible pour celle du père de famille, à moins que ces « autres revenus » soient très élevés. Elle prend, de plus, une signification particulièrement grande pour les parents de F.F.R., en raison des prestations des régimes publics de sécurité du revenu qui y sont incluses.

¹⁰ « Indeed, the use of observed family income in empirical study of the supply relation would be inappropriate. Instead of serving as a determinant of labor force behavior, it already reflects such decisions », in MINCER, *op. cit.*, p. 69.

On peut théoriquement prédire un effet de revenu négatif sur les taux d'activité, en supposant que le loisir n'est pas un bien inférieur pour les personnes concernées et que celles-ci n'éprouvent pas une aversion totale pour les activités en dehors du marché du travail.

Gains espérés sur le marché

Cette variable est certainement l'une de celles qui affectent le plus les taux d'activité. Bien plus, son action est directe. Quelques facteurs lui servent de mesures indirectes telles que l'éducation. De plus, on sait que le gain d'un individu sur le marché est déterminé par ses capacités au travail ainsi que par la demande du marché pour ces capacités. Cette définition implique clairement qu'il s'agit d'un concept de gains potentiels ou espérés. Ces gains espérés correspondent donc au revenu qu'un individu commande sur le marché par période.

Il n'y a probablement pas lieu de nous étendre longuement sur cette variable. Soulignons d'abord que le concept de gains espérés peut différer de celui de gains actuels, quoiqu'on puisse probablement dire que les deux sont égaux, si l'on suppose qu'un individu travaille là où les gains sont les plus élevés pour lui. Mentionnons enfin que le concept de gains espérés par période diffère de celui de gains totaux, ces derniers étant obtenus en multipliant les gains espérés par période par le nombre de périodes travaillées.

Gains espérés à la maison

Les tâches domestiques étant généralement dévolues à la femme dans notre société, il ne faut pas se surprendre que ce facteur est retenu dans les études empiriques pour analyser les taux d'activité des femmes mariées. Mais, dans la mesure où certaines tâches domestiques sont aussi accomplies par les hommes, ce facteur peut contribuer pour autant à expliquer le taux de ceux-ci. Cette relation s'avère encore plus significative pour l'ensemble de la population si l'on définit le travail en dehors du marché de façon à inclure tout ce qui n'est pas à proprement parler loisir ni travail rémunéré.

La mesure des gains espérés à la maison pose des problèmes considérables. Cain, par exemple, a utilisé le nombre et l'âge des enfants,¹¹

¹¹ Glen G. CAIN, *Married Woman in the Labor Force*, The University of Chicago Press, Chicago, 1966, p. 9.

et Bowen et Finegan, en plus, le salaire des aides domestiques.¹² Évidemment, la relation de ces gains avec le taux d'activité est négative ; elle est forte pour les femmes et faible pour les hommes.

Éducation

Parmi les facteurs considérés, l'éducation occupe une place privilégiée pour tous les groupes, avec l'exception importante des hommes âgés de 25 à 54 ans : supposément, la société ne laisse pratiquement pas le choix à ces hommes d'être actifs ou inactifs.¹³ Pour plus ou moins la même raison, la relation entre l'éducation et le taux d'activité apparaît moins forte pour les hommes que pour les femmes, dans les deux autres groupes d'âges, 15-24 et 55 ans et plus. Enfin, cette relation est particulièrement forte pour les femmes mariées. Par exemple, au Canada, en 1961, les femmes mariées ayant une formation universitaire étaient actives dans une proportion de 36.23%, comparativement à 16.93% pour celles n'ayant fréquenté que l'école primaire.¹⁴

Il existe deux principales raisons pour lesquelles l'éducation affecte aussi fortement le choix d'être actives ou inactives des personnes incluses dans la plupart des groupes. D'abord, et surtout, plus le niveau d'éducation est élevé, plus les perspectives personnelles d'emploi des individus sont bonnes, et partant plus leurs gains espérés sur le marché sont substantiels. Ensuite, le goût pour le travail rémunéré en soi semble augmenter naturellement avec le niveau d'éducation.¹⁵

Âge

Il suffit d'examiner les taux d'activité par groupes d'âges pour constater la grande influence qu'exerce, apparemment du moins, l'âge sur ces taux. Sans entrer dans trop de détails, notons que les personnes âgées de 14 à 24 ans participent assez peu à la population active, excepté pendant les vacances. Le taux pour ces personnes s'élevait à 56.7% au Québec en 1972.¹⁶

¹² BOWEN et FINEGAN, *op. cit.*, en particulier pp. 96 et 160-172.

¹³ BOWEN et FINEGAN, *op. cit.*, p. 54.

¹⁴ John D. ALLINGHAM et Byron G. SPENCER, « Women Who Work : Part 2 », *Special Labour Force Studies*, série B, no 2, Statistique Canada, Ottawa, 1968, p. 13.

¹⁵ Par exemple, ALLINGHAM et SPENCER, *op. cit.*, p. 11.

¹⁶ Statistique Canada, *La population active*, Information Canada, Ottawa, cat. no 71-001, avril 1973, p. 66.

Au Canada, en 1972, les personnes âgées de 25 ans et plus, des deux sexes, participaient à la population active dans une proportion de 83.4%. Par ailleurs, il faut noter que les personnes dans la force de l'âge (prime-age persons), soit celles entre 25 et 44 (ou 54) ans, connaissent un taux relativement constant avec le passage des années (à l'exception des femmes mariées). Au Québec, en 1970, les hommes du groupes 25-44 participaient dans une proportion de 96.4%.¹⁷ Pour les personnes âgées de 55 ans et plus, le taux décroît assez régulièrement.

Pour les femmes mariées du groupe 15-64 ans, le taux varie assez fortement avec l'âge. Mais cette variation s'explique surtout par les rôles sociaux qu'elles remplissent, ceux-ci changeant, entre autres, selon l'âge.

L'âge, pour la population de 14 ans et plus en général, joue donc un rôle considérable sur les taux d'activité. Mais il faut tenter d'aller au-delà de cette relation superficielle, pour découvrir que ce rôle s'explique principalement en termes de perspectives d'emploi personnelles. En effet, les personnes dans la force de l'âge ont généralement, selon toute évidence, beaucoup plus de facilités à se trouver un emploi que les personnes plus jeunes et que celles plus âgées. De plus, pour les plus jeunes, l'influence de l'âge sur les taux, s'explique évidemment par la fréquentation scolaire ou, en termes plus techniques, par le taux de rendement plus élevé de l'éducation. On peut mentionner enfin que certains goûts varient avec l'âge. Ainsi, on reconnaît que les jeunes ont généralement plus de goût pour les études que les moins jeunes. Ceux-ci, par ailleurs, et surtout ceux âgés de 55 ans et plus, sont probablement moins attirés par le travail sur le marché que les 25-34 ans.

Nombre et âge des enfants

Cette variable se retrouve, à notre connaissance, dans toutes les études empiriques portant sur les taux d'activité des femmes mariées. On verra l'importance de ce facteur lors de l'examen du statut marital. On y dégagera l'effet négatif et fort du nombre et du bas âge des enfants sur la participation des femmes mariées, en insistant sur le bas âge des enfants, via le goût pour les biens domestiques.

Il est intéressant de noter l'effet contraire de ce facteur, en ce qui concerne les pères de famille. En effet, le nombre et l'âge des enfants

¹⁷ Bureau de la Statistique du Québec, *La situation du travailleur au Québec, 1970*, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec, février 1972, p. 27.

constituent une bonne mesure approximative du goût pour le revenu monétaire, c'est-à-dire du niveau des besoins de la famille.

Avant de passer au facteur suivant, il convient de noter, pour notre propos, l'incidence plus forte de la pauvreté chez les familles nombreuses. Par exemple, l'incidence des faibles revenus, au Canada, en 1961, s'élevait à 33% chez les familles ayant trois enfants ou plus de moins de 16 ans, comparativement à 23% chez celles n'ayant que deux enfants.¹⁸

Goût pour le travail rémunéré

L'importance de cette variable apparaît surtout dans les études comme la nôtre qui utilise des données individuelles. Il semble que l'influence de cette variable soit de beaucoup diminuée par l'agrégation des données.¹⁹

Il faut se demander jusqu'à quel degré on peut expliquer la variation des taux d'activité par un modèle économique qui n'inclut pas explicitement la variable goûts. En réponse à cette question, Cain suggère que « les forces économiques constituent des causes plus importantes que les apparences l'impliquent et que les changements dans les attitudes sociales sont parfois attribuables aux autres forces (économiques) et ne font que refléter celles-ci ». ²⁰ Pour mesurer indirectement le goût pour le travail rémunéré, Cain, par exemple, utilise des variables telles que l'âge, la résidence et le logement.²¹

Si nous insistons autant sur le sujet, c'est que plusieurs des facteurs utilisés dans les recherches empiriques se rapportent plus ou moins explicitement et directement aux goûts tels que définis ci-dessus. Ceci est en bonne partie vrai pour les derniers facteurs que nous allons examiner, soit le sexe, le statut marital, le statut d'activité du mari (de l'épouse), l'occupation, la santé, l'origine ethnique, la résidence et le logement.

¹⁸ Conseil Économique du Canada, *Cinquième exposé annuel (1968)*, Information Canada, Ottawa, 1968, p. 120.

¹⁹ « The tastes factors, believed to be washed out by aggregation, are doubtless of great importance among individuals », in CAIN, *op. cit.*, p. 25.

²⁰ *Ibidem*, p. 41. (La traduction est de nous).

²¹ *Ibidem*, p. 25.

Sexe

Même en excluant le cas spécial des femmes mariées, les taux d'activité diffèrent passablement selon le sexe. Par exemple, au Canada en 1972, le taux s'élevait à 58.5% pour l'ensemble des hommes célibataires, comparativement à 48.9% pour celui des femmes célibataires. Les pourcentages comparatifs, pour les personnes mariées, étaient de 86.8% et 33.9% pour les hommes et les femmes respectivement.²² Toujours au Canada en 1961, le taux atteignait 78.1% pour l'ensemble des hommes comparativement à 29.7% pour l'ensemble des femmes.²³ Les statistiques correspondantes, en février 1971, étaient de 75.6% et 38.4%.²⁴

Comme pour l'âge, il faut se demander en quoi le sexe affecte les taux d'activité, en allant au-delà des relations statistiques observées. En fait, la réponse est double. D'une part, étant donné que les femmes ont généralement beaucoup plus de capacités, de goûts et de préférences que les hommes à remplir la plupart des tâches domestiques, leurs gains espérés dans celles-ci sont aussi beaucoup plus élevés que ceux des hommes. Les femmes sont donc généralement davantage incitées que les hommes à remplir les tâches domestiques, et partant, moins incitées à travailler sur le marché. D'autre part, on sait que leurs gains espérés sur le marché sont pas mal inférieurs à ceux des hommes.

Statut marital

L'influence du statut marital a déjà été signalée lors de l'examen de l'âge et du sexe. En fait, pour obtenir une bonne idée de l'influence du premier facteur, il faut tenir compte de celle des deux derniers. Par exemple, il n'est pas correct de comparer le taux d'activité de 86.8% des hommes mariés avec celui de 68.5%²⁵ des hommes célibataires, car ceux-ci sont en forte majorité des jeunes dont le taux est relativement très bas ; il n'est pas plus significatif de mettre en parallèle le même taux de 86.8% et celui des femmes mariées dont le taux est très faible, soit 33.9%.

²² *La population active*, op. cit., avril 1973, p. 18.

²³ *Recensement 1961*, vol. III, partie 3, tableau 15.

²⁴ *La population active*, op. cit., février 1974, p. 42.

²⁵ *La population active*, op. cit., avril 1973, p. 18.

Il n'en reste pas moins vrai que le statut marital a un impact passablement fort sur la situation à l'étude. En effet, comme on l'a déjà mentionné pour le sexe, le fait pour une femme d'être mariée l'incite à travailler davantage à la maison que sur le marché. À son tour, la force de cette incitation dépend en bonne partie du goût pour les tâches domestiques et, par voie de conséquence, des gains espérés en dehors du marché. On sait que ces tâches augmentent considérablement avec le nombre et le bas âge des enfants. On sait aussi que, d'après nos normes sociales, ce sont généralement et de préférence les mères, qui voient elles-mêmes à l'éducation de leurs enfants. Il existe donc un conflit généralement très fort pour les femmes mariées, entre le travail à la maison et le travail sur le marché, en particulier pour celles du groupe d'âges 25-34.

Bien plus, cette incitation qu'éprouvent apparemment beaucoup de femmes mariées à rester à la maison est influencée par le revenu du mari. Les auteurs d'études empiriques rapportent, en effet, que plus le salaire de leur mari est élevé, plus le taux d'activité des femmes est faible, toutes choses égales par ailleurs.

Par contre, il apparaît intéressant de noter, chez les hommes, une relation positive entre le statut marital et le taux d'activité. On s'attend naturellement à une telle relation puisque, dans notre société, c'est principalement le père de famille qui pourvoit aux besoins des siens. Donc, pour l'homme marié, l'incitation à travailler (sur le marché) s'accroît, entre autres, avec le nombre de ses dépendants.

Statut d'activité du mari (de l'épouse)

Naturellement, ce facteur se rapporte davantage aux femmes mariées. Mais dans une certaine mesure, on peut l'appliquer aussi aux hommes. Le statut de travail affecte le taux d'activité principalement via les autres revenus. De plus, quand l'épouse travaille, le mari est incité à remplir quelques tâches domestiques et, par voie de conséquence, désincité à travailler sur le marché. Cette désincitation pourrait être forte, dans le cas d'une épouse qui commanderait des gains relativement élevés sur le marché par rapport à ceux du mari.²⁶

²⁶ « Hearings before Congress on the problem of the depressed areas during the late 1950's are full of not-so-funny examples of a virtual switch in work roles between the long-term unemployed husband and the wife who gets a job ». See U. S. Senate, Special Committee on Unemployment Problems, (Hearings), 86th Congress, 2nd Session. (In CAIN, *op. cit.*, p. 29, note no 47).

Le statut d'activité du mari peut aussi affecter le goût de l'épouse pour le travail à la maison. L'épouse est possiblement libérée du travail sur le marché, si le mari fait un revenu suffisant ; elle peut donc s'adonner « à loisir » aux tâches domestiques et, partant, s'y plaire davantage que si elle devait mener de front une double vie (au bon sens de l'expression). La même chose s'avère sans doute vraie pour le mari, quoiqu'à un degré généralement moindre.

Occupation

Il convient d'insister sur la prudence à apporter, dans la relation entre taux d'activité et occupation. En effet, ce facteur « empirique » sert de mesure approximative pour plusieurs facteurs « théoriques » tels que le goût pour le travail rémunéré (en termes de récompense psychique) et les perspectives personnelles d'emploi (dans la mesure où elles sont affectées par le profil de carrière, par le taux de chômage occupationnel et par les occasions d'emploi à temps partiel).

On sait aussi que les occasions de gains varient avec l'occupation. À leur tour, les gains espérés sur le marché dépendent fortement des forces du marché, c'est-à-dire de la demande et de l'offre, celles-ci prenant une signification plus grande par occupation. Enfin, il convient quelquefois de tenir compte de l'occupation du mari en ce qui concerne les femmes mariées.

Santé

Que la santé affecte le taux d'activité d'un individu constitue une proposition inattaquable.²⁷ Malheureusement, il n'existe, à notre connaissance, que très peu de statistiques valides et fiables sur l'état de santé des individus au Canada,²⁸ comme d'ailleurs aux États-Unis.²⁹ Nous soulignons la relation de ce facteur avec le concept d'aptitude au travail utilisé dans l'administration de la loi d'Aide sociale au Québec.

Avant de passer au facteur suivant, il faut souligner que la santé est susceptible d'affecter principalement deux facteurs plus directement reliés aux taux d'activité, soit le goût pour le travail rémunéré et les

²⁷ BOWEN et FINEGAN, *op. cit.*, par exemple, p. 62.

²⁸ Michel GIRARD, *Santé et productivité du travail*, thèse de maîtrise, Département des relations industrielles, Université Laval, Québec, 1972, 107 pages.

²⁹ BOWEN et FINEGAN, *op. cit.*, par exemple, p. 62.

perspectives personnelles d'emploi. En effet, on peut penser a priori que plus la santé d'un individu est bonne, plus celui-ci éprouve le besoin d'être actif. Pourquoi pas dans un travail rémunéré? De plus, l'état de santé, de toute évidence, est relié positivement à la capacité de travail et de gagner de quelqu'un.³⁰

Origine ethnique

En fait, si l'origine ethnique affecte la participation à la population active, c'est via certains facteurs reliés plus directement au phénomène à l'étude, facteurs tels que le goût pour le travail rémunéré en soi, les perspectives personnelles d'emploi et les revenus autres que ceux du travail.

Il semble par exemple que certaines ethnies valorisent davantage le travail rémunéré en soi. Mais il existe certainement des différences plus ou moins marquées entre les ethnies à cet égard. Quant aux perspectives d'emploi, elles sont sans doute inférieures pour certains groupes mais probablement pour des raisons autres que l'ethnie comme telle, par exemple un niveau d'éducation inférieur. Toutefois l'ethnie peut entraîner une certaine discrimination sur le marché du travail, et partant, expliquer certains écarts dans les gains espérés.

La relation entre l'origine ethnique et le taux d'activité est indéterminée, a priori, en raison de la coexistence des effets de substitution et de revenu. Pour lever partiellement cette indétermination, il faut, de plus, préciser de quelles ethnies il s'agit.

Résidence

La plupart des auteurs tiennent compte, d'une façon ou d'une autre, de la résidence comme facteur susceptible d'affecter les taux d'activité. Le goût des individus pour le travail rémunéré peut varier quelque peu de région en région et de ville en ville, dans le dernier cas probablement surtout en raison du degré d'urbanisation. De même en est-il en ce qui concerne le goût des femmes pour les tâches domestiques. La résidence joue vraisemblablement un rôle à d'autres points de vue. Mais le point de vue privilégié par les auteurs est la proximité des occasions d'emploi.

³⁰ M. GIRARD, *op. cit.*

Logement

Bowen et Finegan définissent ce facteur au sens grandeur (nombre de pièces) du logement, sans égard au statut de propriétaire ou de locataire. Il est opportun de noter dès maintenant l'ambiguïté du sens de la relation entre logement (au sens grandeur) et le taux d'activité : le logement peut inciter ou désinciter la femme à participer à la population active. Bien plus, les mêmes auteurs ont découvert que ce facteur avait un effet net global relativement négligeable.³¹ Au fond, le logement tel que défini ici reflète en un certain sens le goût de la femme (sans exclure le mari) pour la vie à la maison. Bien sûr, il affecte le goût pour le revenu monétaire, mais il est probablement davantage affecté lui-même par le revenu monétaire.

Si nous considérons quand même le logement ici, c'est qu'il constitue l'un des quatre besoins essentiels, dans le calcul des prestations en vertu de la loi d'Aide sociale du Québec. Il faut remarquer, toutefois, que le nombre de pièces dépend du nombre d'enfants, facteur considéré séparément plus tôt ; la prestation logement dépend, de plus, de la région ou du niveau des loyers de la région.

Autres facteurs empiriques

Il existe certaines autres variables que nous ne jugeons pas utile de considérer explicitement, telles que, par exemple, le coût des garderies d'enfants (relativement aux gains espérés à la maison) et le nombre de travailleurs potentiels dans la famille (relativement aux autres revenus de la famille).

FACTEURS PLUS PERTINENTS POUR LA PRÉSENTE RECHERCHE

Dans le texte qui suit, nous définissons d'abord chacun des facteurs qui nous apparaissent plus spécialement pertinents, dans le cadre d'une recherche empirique faite en coupe instantannée et utilisant des données désagrégées, pour expliquer le taux d'activité des parents de familles à faible revenu. Nous suggérons ensuite comment mesurer chaque variable. Enfin, nous spécifions la relation espérée entre la variable dépendante (T) et chacun des facteurs considérés ci-après.

³¹ BOWEN et FINEGAN, *op. cit.*, p. 107.

Gains potentiels sur le marché (g_t)

DÉFINITION

Comme on l'a déjà vu, les gains potentiels constituent l'une des trois composantes de l'analyse traditionnelle de l'offre du travail.

MESURE DES GAINS POTENTIELS SUR LE MARCHÉ

Nous référons aux gains par heure, cette période étant jugée la plus appropriée par la plupart des auteurs pour mesurer les gains potentiels au sens de la capacité de gagner.

Dans le cas des personnes qui travaillent actuellement ou qui ont travaillé récemment, il va sans dire que la mesure est directe et facile. Dans le cas des autres, surtout de celles qui n'ont jamais travaillé, nous croyons préférable de nous en remettre à leur perception du taux de salaire qu'elles pourraient commander sur le marché.

HYPOTHÈSE

Théoriquement parlant, comme on l'a déjà vu ci-dessus, aucune prédiction ne peut être faite quant à l'effet net des effets de revenu et de substitution.

Gains potentiels à la maison (g_m)

DÉFINITION

Personne ne peut nier que la mère de famille travaille réellement quand elle fait le ménage, prépare les repas, élève ses enfants, etc... Et pourtant, on considère comme non rémunéré le travail à la maison. Mais quand la femme mariée travaille à l'extérieur, elle doit généralement engager quelqu'un pour remplir au moins certaines de ses tâches dites domestiques ou certains de ses rôles familiaux. On peut donc rigoureusement parler de coût d'option. Et si une femme mariée devait se faire remplacer entièrement par une ou des aide(s) domestique(s), ce dernier coût pourrait être passablement élevé, surtout si la famille était nombreuse, la maison spacieuse, etc...

MESURE

À la limite on pourrait essayer de mesurer le coût total d'option. Ceci nous apparaît peu réaliste pour différentes raisons. La principale

pour nous est la suivante : ce qui affecte le plus l'offre de travail d'un parent d'une famille, et surtout à faible revenu, c'est probablement les dépenses additionnelles de la famille directement causées par le travail du parent en question sur le marché. Comme autres raisons, nous croyons beaucoup plus facile de connaître ces dépenses additionnelles réellement encourues que les dépenses additionnelles correspondant au coût total d'option. Pour un parent qui ne travaille pas, nous devons nous en remettre à sa perception de ses gains potentiels à la maison au sens expliqué ci-dessus.

HYPOTHÈSE

On peut prédire avec confiance que la relation sera négative entre le taux d'activité et les gains potentiels à la maison. De plus, on doit s'attendre généralement à une relation beaucoup plus forte pour la femme que pour l'homme.

Autres revenus (Y_p)

DÉFINITION

Dans « autres revenus » de la famille, nous incluons tous les revenus de celle-ci, moins le salaire annuel du parent concerné et moins les prestations de tous les régimes publics de sécurité du revenu, aussi bien celles du parent lui-même (P_m) que celles de la famille (P_f). Ces prestations sont considérées distinctement.

MESURE

Le concept de ressources potentielles de la famille réfère à son revenu permanent, selon le sens expliqué plus tôt. Comme on l'a déjà vu également, « la consommation totale de la famille est déterminée même en courte période par le niveau de longue période de son revenu ». Nous croyons donc correct de mesurer le revenu permanent total en faisant la moyenne des budgets familiaux sur trois ans. Naturellement, pour obtenir les « autres revenus », nous devons soustraire du revenu permanent total de la famille tous les revenus du parent concerné, de même que toutes les prestations des régimes publics. De plus, afin de rendre plus significative la comparaison entre les parents de F.F.R., nous divisons les « autres revenus » par le revenu permanent total de la famille.

HYPOTHÈSE

Les études empiriques ont toutes démontré que cette variable exerçait une influence très marquée sur le taux d'activité des individus, et

plus particulièrement des travailleurs d'appoint (secondaires) tels que les femmes mariées. La relation entre T et Y_p est évidemment négative et généralement plus forte pour l'épouse que pour le mari.

Revenu transitoire (Y_t)

DÉFINITION

Ce que nous voulons connaître par cette variable, c'est l'écart entre le revenu courant de la famille et son revenu permanent tel que défini précédemment. Autrement dit, nous voulons savoir si la famille peut se payer, à même son revenu courant, le niveau de vie ou train de vie auquel elle est habituée ou auquel elle aspire. Par revenu courant, nous entendons l'ensemble des revenus au sens recettes, au cours de l'année en cours. Mentionnons, en passant, que les dépenses qui entrent dans le calcul du revenu permanent via le budget sont entendues au sens de déboursés.

MESURE

Compte tenu de ce qui précède immédiatement, la mesure est simple et directe. Comme pour la variable « autres revenus », nous exprimons le revenu transitoire en termes relatifs, en divisant la différence entre revenu permanent et revenu courant par revenu permanent.

HYPOTHÈSE

La littérature pertinente est également claire au sujet de la relation entre T et Y_t : d'une part, plus le revenu permanent excède le revenu courant, plus le taux d'activité est élevé, et d'autre part, plus le revenu courant excède le revenu permanent, moins le taux est élevé.

Prestations reçues par le parent (P_m)

DÉFINITION

Parmi les prestations des régimes publics de sécurité du revenu, il est opportun de distinguer celles, en un sens, reçues par le parent, des autres reçues par la famille. Celles du parent peuvent provenir de deux régimes, soit de l'assurance-chômage ou de la formation professionnelle des adultes (F.P.A.). Elles sont reçues par le parent en ce sens qu'elles dépendent de l'activité de celui-ci sur le marché du travail. Afin de faciliter la comparaison entre les parents, il convient de diviser les presta-

tions du parent, au cours des douze derniers mois, par ses gains potentiels au cours de la même période.

MESURE

Telle que définie ci-dessus, cette variable ne pose aucun problème de mesure : on ne compte que les prestations effectivement reçues ; quant aux gains potentiels, on en a déjà discuté.

HYPOTHÈSE

La relation entre T et P_m est certes en grande partie tautologique. En effet, de toute évidence, plus quelqu'un reçoit de telles prestations, moins il travaille sur le marché.

Prestations reçues par la famille (P_f)

DÉFINITION

Tous les régimes publics entrent en ligne de compte ici : d'abord l'aide sociale, les allocations familiales, les rentes du Québec (de l'État) et les accidents du travail, pour toute la famille comme telle, et ensuite l'assurance-chômage de même que la F.P.A. pour le conjoint du parent concerné. Nous qualifions ces régimes de « familiaux » principalement parce que leurs prestations ne sont probablement pas susceptibles d'affecter plus particulièrement un parent plutôt que l'autre. Comme pour la variable précédente, nous jugeons utile de l'exprimer en fonction du revenu total permanent de la famille.

MESURE

La mesure est simple et directe : il s'agit des prestations effectivement reçues.

HYPOTHÈSE

La relation entre P_f et T nous apparaît partiellement tautologique. C'est évidemment le cas entre les prestations d'aide sociale et le taux d'activité de l'un et l'autre des parents. Il en est de même entre les indemnités d'accidents du travail et le parent accidenté.

Le sens de la relation est le même entre le taux d'activité et chaque type de prestations incluses dans P_f . On peut affirmer que plus P_f est grand, plus T est faible.

Prestations potentielles d'aide sociale (P_{as})**DÉFINITION**

Cette variable indépendante retient particulièrement notre attention ici, car le but ultime de la présente recherche c'est de connaître l'impact des prestations des régimes publics de sécurité du revenu sur l'offre de travail d'un parent d'une F.F.R. Or, le régime le plus pertinent à cet égard est précisément celui de l'aide sociale, surtout en raison de son caractère de dernier recours.

D'abord, pour bien évaluer l'impact du régime en question, il nous apparaît nécessaire d'en définir les prestations en termes potentiels. Puis, pour rendre opérationnel ce concept de prestations potentielles, nous croyons convenables de le définir comme la différence entre d'une part les prestations que sa famille aurait reçues si le parent concerné n'avait pas travaillé du tout, pendant les douze derniers mois, et d'autre part, les prestations que sa famille aurait reçues si le même parent avait travaillé tout le temps, pendant la même période. Nous divisons enfin la différence par les gains du membre sur le marché.

Le lecteur aura sans doute compris que nous voulons, en un sens, forcer chaque parent à comparer le revenu potentiel de sa famille en provenance de l'aide sociale et le même revenu provenant de son propre travail sur le marché.

MESURE

Aux personnes qui n'ont pas travaillé du tout pendant les douze derniers mois, on leur demande combien elles pensent que leur famille aurait pu recevoir du bien-être social, si elles avaient travaillé tout le temps, pendant la même période. Aux personnes qui ont travaillé tout le temps, pendant les douze derniers mois, on leur demande combien elles pensent que leur famille aurait pu recevoir du bien-être social, si elles n'avaient pas travaillé du tout, au cours de la même période. Aux personnes qui n'ont travaillé qu'une partie de l'année, de même qu'à celles qui ont reçu des prestations de F.P.A. nous posons des questions qui nous permettent d'obtenir l'information désirée.

HYPOTHÈSE

En toute rationalité économique, on peut prédire que plus P_{as} est grand, moins une personne est incitée à travailler. Autrement dit, plus la capacité de gagner d'un individu est faible comparativement au niveau des prestations que peut recevoir sa famille du bien-être social, moins cet individu va être incité à travailler.

CONCLUSION

Étant donné que les économistes s'intéressent surtout aux effets de substitution et de revenu, nous croyons utile, en terminant, de rapporter quelques résultats de recherches empiriques sur l'offre de travail. Rappelons que théoriquement, l'effet de substitution sur le taux d'activité est positif, alors que l'effet de revenu est négatif. Mais empiriquement, la question qui se pose est lequel de ces deux effets domine ?

Mincer, par exemple, a trouvé que, pour les femmes mariées, l'effet de substitution en termes d'élasticité est deux fois plus grand que l'effet de revenu.³² Les résultats de Cain ont confirmé ceux de Mincer.³³ Le contraire peut arriver, cependant, pour certaines femmes mariées, par exemple, celles avec de jeunes enfants.³⁴ On sait, en effet, que pour les femmes mariées, il existe un substitut important, autre que le loisir, au travail rémunéré, soit le travail à la maison. Mais cette dernière substitutabilité est faible, on le comprend facilement, pour une mère de famille avec plusieurs enfants en bas âge.

Il est intéressant de rapporter ici les résultats du même genre obtenus par Rowlatt, en Alberta, pour des « familles à faible revenu ». Cet auteur rapporte que l'élasticité de substitution dépasse substantiellement celle de revenu pour les personnes employées à temps partiel et pour celles en chômage mais aptes au travail (« employable »). Parmi les personnes employées à plein temps, l'élasticité de revenu est plus grande pour les hommes, mais plus petite pour les femmes que l'effet de substitution.³⁵

Analysis of Factors Capable of Affecting Labour Supply : The Case of Parents of Low-Income Families

The present article presents in part a progress report of a research which tries to estimate the impact of public programs of economic security in Quebec on the work effort of parents of low-income families. Our interest in such a research comes from the recent but increasing effort of our society to fight poverty, and more particularly from the passing of the Social Aid Act by the Quebec Govern-

³² MINCER, *op. cit.*, pp. 76-78.

³³ CAIN, *op. cit.*, p. 23.

³⁴ MINCER, *op. cit.*, p. 78.

³⁵ J. F. D. ROWLATT, *Welfare and the Incentive to Work : The Alberta Case*, Human Resources Research Council of Alberta, Edmonton, Canada, 1971, (48 pages), p. 38.

ment in 1969. The question of incentive to work takes a particular importance, since, according to this Act, benefits to families are calculated as the difference between income and needs, whatever the labour force participation of their members.

SUPPLY OF LABOUR AND LABOUR FORCE PARTICIPATION RATE

The essential of the traditional analysis of labour supply is retained in empirical studies of labour supply, often called studies of labour force participation rate : the main emphasis is on the estimate of the income and substitution effects. Theoretically, the income effect is negative, whereas the substitution one is positive. But, the net effect is an empirical question.

Bowen and Finegan have published, in 1969, a quite interesting operationalisation of the traditional analysis of labour supply. They have identified four (4) classes of variables as influencing the decision of the family in the allocation of its time. The classes are : tastes, expected market earnings rates, expected non-market earnings rates, and family resources. It is important to underline the third use of time introduced through non-market earnings and the fact that the family is considered as the relevant decision-making unit.

Before proceeding to a brief analysis of the main factors used in many empirical studies, it is worth mentioning the model published by Cain, in 1966, to explain the labour force participation rate of married women. The variables in his general model were : potential family income, market wage for the wife, home wage for the wife, market wage of other family members, home wage of other family members, wife's tastes for market work relative to homework and leisure, and an error term. For empirical studies of disaggregated data for cross-sections, Cain proposed a model including the following variables : permanent income, transitory income, market earnings for the wife, presence of children, education and age of the wife. The variables examined in the third section of the present article have been in large part suggested by this last model.

For the present research, the low-income family is defined as one with total annual income under 150% of maximum Social Aid plus family allowances. A pilot field survey has been done mainly to validate the research instruments. But, no results are presented here, since the sample used was not representative of the population, among other reasons.

MAIN FACTORS IN EMPIRICAL STUDIES

The effort here is to interpret the factors used in many empirical studies in terms of the four classes of variables reported above. For instance, it seems very significant to identify the variables used as proxies and also to investigate the rationale for their use. Such an investigation may greatly help to specify a particular model as well as to interpret empirical results. The proxy variables examined here are : education, age, number and age of children, sex, marital status, work status, occupation, health, ethnic origin, residence and housing. The other variables covered are direct ones, that is they are not used as indirect measures for other variables. But proxies may have to be used for direct variables. For instance, tastes for mar-

ket work have to be approximated by other variables, such as education, age, residence, health, housing, etc. . .

The variable «other family incomes» is defined as the total family income minus the income of the parent concerned. The variable gives a very good estimate of the pure income effect that is negative on the work effort of a person.

The expected market earnings rate is certainly the most influential variable. Theoretically at least, the relation is positive with the labour supply. In a field survey, one can use the actual rate as an excellent proxy for the expected one, of course, for the working people. For those not working, they can be asked what their perceptions are. The same is more or less true for the other direct variable, expected non-market earning rate. The last direct variable here, tastes for market work, has already been discussed.

Education is very often used as a proxy variable in studies of labour force participation rate. It certainly represents an excellent approximation for personal job prospects and for tastes for market work. More or less the same comments can be made about age, except that in addition to education, age affects labour supply through the family cycle, or in other words the number and age of children. This last variable serves as a good proxy for tastes for home goods as well as for monetary income. The rationale for the use of health and sex is somehow similar as for the use of the three preceding proxies. In a similar vein, this is more or less true for their effect on work effort.

Of course, marital status also is generally used in empirical studies of labour supply. Moreover, most of such studies and probably the best of them, have been made for married women. It is evident that their expected home wage rate generally is far greater than the one for their husbands. The same can also be said about tastes for home tasks. The husband's (wife's) work status is another proxy in large part related to the marital status, and it affects the labour supply through the other family incomes.

The occupation of a person and her ethnic origin serve as good approximations for tastes for market work and, among others, for personal job prospects. Residence affects work effort through proximity to job opportunities. The last proxy considered here, housing, is ambiguous, since it can affect the tastes for monetary income as well as being affected by it.

FACTORS MORE PARTICULARLY RELEVANT FOR THE PRESENT RESEARCH

We briefly examine thereafter some factors that we consider more particularly relevant for an empirical study trying to explain the work effort of parents of low-income families, using disaggregated data collected for cross-sections in a field survey. Some of the variables have been suggested by the model used by Cain and mentioned above.

For the sake of brevity, and taking into account what has been said earlier, it seems sufficient only to mention here the following variables : expected market earnings rate, expected home earnings rate and other family incomes.

Transitory income calls for a short additional comment. It is defined as the difference between permanent income and actual income for a family, the permanent income being Friedman's concept presented earlier.

The last three factors considered here deal with the public programs of economic security. Two distinctions are made in this respect. First, the benefits received by a parent are taken separately from those by his family, since we feel that the strength of the relationship differs from one case to the other. Second, we consider apart the social aid from the other programs, mainly because of its nature of last resort program. Moreover, we operationalize this last variable by defining it as the difference between the total benefits his family would have received from social aid if the parent concerned had not been working at all, during the last year, and the benefits his family would have received if the same parent had been working full time, during the same period.

CONCLUSION

Given the economists' interest for the income and substitution effects, we report a few results from empirical studies. Mincer found that for married women the substitution effect in terms of elasticity was twice larger than the income effect. Cain confirmed such results. Rowlatt recently reported interesting results for persons living in low-income families in Alberta, substantiating the preceding ones.

COLLECTION RELATIONS DU TRAVAIL

The Evolutions of Bargaining Power in the Province of Québec Public Sector 1964 - 1972

Jean BOIVIN

département des relations industrielles
Université Laval

Un volume 8½ x 11 359 pages
A Book 8½ x 11 359 pages.

LES PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL
Cité Universitaire, Québec, P.Q. Canada
G1K 7R4